Cógilog

Webinaire Coffre-fort

27 AVRIL 2023

Coffre-fort électronique : qu'est ce que c'est ?

Solution de **remise des document** sociaux aux salariés (bulletins, contrats, Soldes de tout compte, attestation fiscale…)

Coffre-fort en ligne : le salarié peut consulter ses bulletins depuis un mac, un PC ou un smartphone

Coffre-fort salarié conforme aux **spécifications réglementaires**

Solution **intégrée à Cogilog Paye**

Visibilité par l'employeur de l'ensemble des remises (**coffre employeur**)

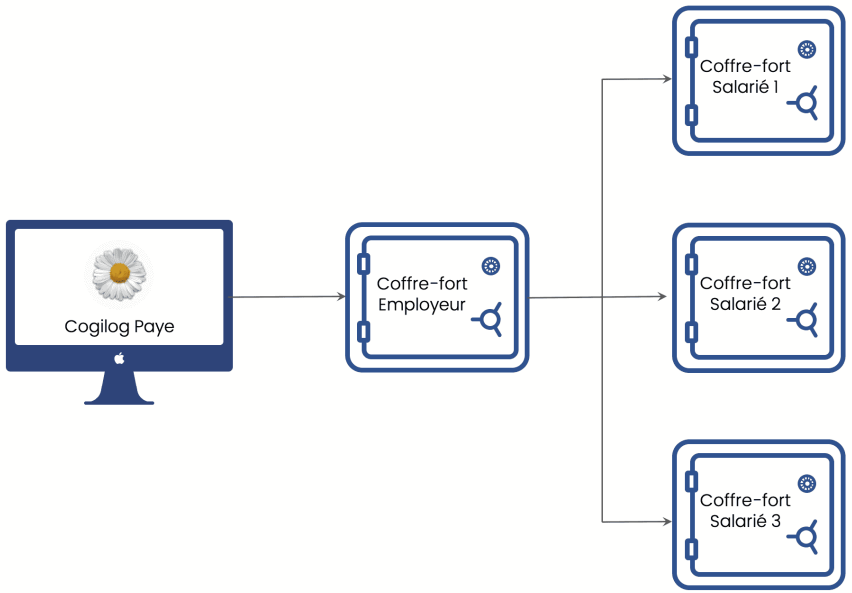

Le contexte règlementaire

Le bulletin de paie électronique doit rester accessible à tout moment

- Le salarié doit garder ses bulletins de salaire pendant 50 ans, ou jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 75 ans.
- Celui-ci doit donc avoir la possibilité d'accéder à ses documents à tout moment, même s'il quitte l'entreprise.

=> En pratique : la remise d'un bulletin de paie par email n'est pas conforme à la règlementation

Depuis le 1er janvier 2017, l'employeur peut dématérialiser les bulletins de paie sans avoir à recueillir le consentement préalable du salarié.

- L'employeur doit respecter un délai de 30 jours dans la mise en œuvre de cette démarche de dématérialisation
- Le salarié a le droit de refuser la proposition de son employeur.

Tarif dégressif par document

JUSQU'A 200 DOCUMENTS	JUSQU'A 500 DOCUMENTS	JUSQU'A 2 000 DOCUMENTS	JUSQU'A 5 000 DOCUMENTS	PLUS DE 5 000 DOCUMENTS
Sans aucune limitation dans de temps	Sans aucune limitation dans de temps	Sans aucune limitation dans de temps	Sans aucune limitation dans de temps	Sans aucune limitation dans de temps
1,00€ / document	0,90€ / document	0,80€ / document	0,70€ / document	0,60€ / document
Nb de coffres illimités	Nb de coffres illimités	Nb de coffres illimités	Nb de coffres illimités	Nb de coffres illimités
Archivage pendant 50 ans	Archivage pendant 50 ans	Archivage pendant 50 ans	Archivage pendant 50 ans	Archivage pendant 50 ans
Pas de coût d'installation	Pas de coût d'installation	Pas de coût d'installation	Pas de coût d'installation	Pas de coût d'installation
Selectionner cette offre	Selectionner cette offre	Selectionner cette offre	Selectionner cette offre	Selectionner cette offre

Le client commande le nombre de crédit nécessaires pour une année d'utilisation

Les crédits sont décomptés chaque mois (le solde de crédit est disponible sur l'espace client)

Lorsque les crédits sont épuisés, Cogilog contacte le client pour réapprovisionner le compte

Démo